

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS L'ENTREPRISE


**2 jours**

## PRÉPARER, ORGANISER ET SÉCURISER LES ÉLECTIONS DU CSE

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés.

#### METTRE EN PLACE LE PROCESSUS ÉLECTORAL

- › Les nouvelles instances : Conseil Social et Économique (CSE), conseil d'entreprise, Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)
  - › Calcul de l'effectif après la loi Pacte : seuil, appréciation, période de référence, salariés exclus
  - › Loi sécurisation de l'emploi : lissage des effets de seuil, délai d'organisation des élections
  - › La sécurisation du processus électoral
  - › Propagande électorale : obligation de neutralité de l'employeur, la propagande syndicale
- Cas pratique sur le calcul d'effectifs

#### PRÉPARER LES ÉLECTIONS ET LANCER LE PROCESSUS

- › Obligations de l'employeur et information du personnel
  - › Affichage pour les syndicats non représentatifs, invitation des autres syndicats
- Atelier sur la réalisation d'un affichage
- › Nouveaux délais d'information et de convocations
  - › Rédiger le procès-verbal de carence : contenu, effets, sanctions
- Analyser un CERFA suite à carence
- › Préparer le protocole d'accord électoral
  - › Selon quel mode le négociateur ? Double majorité, majorité simple, unanimité, droit commun
  - › Répartir les sièges : nombre de collègues, répartition du personnel et des sièges dans les collèges

#### Cas pratique sur le calcul des sièges

- › Fiabiliser les listes électorales : élaboration, contenu et publication
- › Électeurs et candidats
  - lien avec l'entreprise et ancienneté de l'électeur
  - capacité électorale, condition d'éligibilité, présentation des candidatures
  - dépôt des candidatures : forme, délais, affichage
- › Parité femmes/hommes
- › Régime spécifique des salariés des entreprises sous-traitantes

#### Analyser un protocole préélectoral

#### L'ORGANISATION MATÉRIELLE DU VOTE

- › Date, heure, lieux de vote et moyens fournis aux électeurs
- › Vote par correspondance et vote électronique
- › Bureau de vote : constitution et attributions, rôle particulier du président
- › Bulletins blancs et bulletins nuls

#### Cas pratique : calculer des bulletins et sort des bulletins nuls et blancs

#### DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

- › Le procès-verbal des élections
- Lire et analyser un PV

#### APPLIQUER LES RÈGLES DE SCRUTIN : DES RÉSULTATS FIABLES ET JUSTES

- › Déterminer le quorum, quotient électoral, la moyenne de chaque liste, plus forte moyenne
- › Attribuer les sièges : désignation nominative des élus de chaque liste
- › Ratures : définition et conséquences
- › Proclamer les résultats
- › Évaluer les résultats au regard des nouvelles règles : qui est syndicat représentatif ? Qui peut signer les accords, faire opposition ? Qui peut être désigné délégué syndical ?

#### Cas pratique : déterminer le quorum, les syndicats majoritaires, ratures, listes incomplètes...

#### Atelier : réaliser un rétroplanning

#### ANTICIPER LES CONTENTIEUX PRÉÉLECTORAL ET POST-ÉLECTORAL

- › Rôle des instances - Délais et annulation des élections
- Quiz de synthèse

#### OBJECTIFS

- Organiser les élections professionnelles et les opérations incontournables (calcul de l'effectif, détermination du quotient électoral, quorum) dans le respect de la réglementation.
- Sécuriser le processus électoral, depuis la convocation des syndicats jusqu'à la proclamation des résultats.
- Définir et appliquer les règles d'audience et de représentativité syndicale.
- Répondre aux questions qui se posent depuis les ordonnances Macron.

#### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- 2 jours pour connaître les procédures applicables aux élections professionnelles et sécuriser ses pratiques
- De nombreuses applications pratiques (calcul des effectifs, calcul des résultats...) et la remise de fiches pratiques tout au long de la formation
- La possibilité de travailler sur ses propres documents : procès verbaux d'élection, protocoles préélectoraux...
- Ouvrages inclus : Guide pratique des élections professionnelles

#### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs chargés des relations sociales, des services RH/personnel, membres des IRP, collaborateurs en charge des élections professionnelles

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

#### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
Évaluation à chaud et à froid

#### TARIFS

1 585 € HT - Réf : DTW-ELEC

Validité : 30 juin 2023

#### PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :  
les 16 et 17 mars 2023  
les 12 et 13 juin 2023  
les 19 et 20 octobre 2023  
les 11 et 12 décembre 2023

Paris Montparnasse :  
les 2 et 3 février 2023  
les 16 et 17 mars 2023  
les 19 et 20 octobre 2023

